

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 1 / 14

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

WAXOYL Wheel Cleaner 21

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Rim cleaner

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

WAXOYL AG
Oberwilerstrasse 98
4015 Basel / SUISSE
Téléphone 0041-61-28177 94
Téléfax 0041-61-28177 85
Site internet www.waxoyl.com
E-mail info@waxoyl.ch

Secteur informatif

Informations techniques

info@waxoyl.ch

Fiche de Données de Sécurité

sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif

+49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)

Skin Corr. 1A: H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Met. Corr. 1: H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.1.2 Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

C, Corrosif - R 35: Provoque de graves brûlures.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 2 / 14

2.2 Éléments d'étiquetage

Marquage selon règlement (CEE) 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

DANGER

Contient:

Hexafluorosilicate d'hydrogène

Acide sulfurique

Alcool tridécyclique éthoxylée.

Chlorure d'hydrogène

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P260 Ne pas respirer les vapeurs / aérosols.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion / récipient en avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Produits de nettoyage, 648/2004/CE, contient:

< 5% tensio-actifs non ioniques

< 5% tensio-actifs anioniques

parfum

2.3 Autres dangers

Dangers pour l'environnement

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 3 / 14

SECTION 3: Composition / Informations sur les composants**Type de produits:**

Lors de ce produit, il s'agit d'un mélange.

Conc. [%]	Substance
5 - <15	Hexafluorosilicate d'hydrogène
	CAS: 16961-83-4, EINECS/ELINCS: 241-034-8, EU-INDEX: 009-011-00-5
	GHS/CLP: Skin Corr. 1B: H314
	EEC: C, R 34
5 - <10	Acide sulfurique
	CAS: 7664-93-9, EINECS/ELINCS: 231-639-5, EU-INDEX: 016-020-00-8, ECB-Nr.: 01-2119458838-20-XXXX
	GHS/CLP: Skin Corr. 1A: H314 - Met. Corr. 1: H290
	EEC: C, R 35
1 - <10	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail)
	CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, ECB-Nr.: 01-2119450011-60-XXXX
5 - <10	Chlorure d'hydrogène
	CAS: 7647-01-0, EINECS/ELINCS: 231-595-7, EU-INDEX: 017-002-01-X, ECB-Nr.: 01-2119484862-27-XXXX
	GHS/CLP: Skin Corr. 1B: H314 - STOT SE 3: H335 - Met. Corr. 1: H290
	EEC: C, R 34-37
1 - 5	2-Butoxyéthanol
	CAS: 111-76-2, EINECS/ELINCS: 203-905-0, EU-INDEX: 603-014-00-0, ECB-Nr.: 01-2119475108-36-XXXX
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 H312 H332 - Eye Irrit. 2: H319 - Skin Irrit. 2: H315
	EEC: Xn, R 20/21/22-36/38
1 - <3	Alcool tridécyclique éthoxylée.
	CAS: 69011-36-5, EINECS/ELINCS: 500-241-6, ECB-Nr.: 01-2119976362-32-XXXX
	GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 - Skin Irrit. 2: H315 - Aquatic Chronic 3: H412
	EEC: Xi, R 38-41
1 - <2	Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13
	CAS: 85536-14-7, EINECS/ELINCS: 287-494-3, ECB-Nr.: 01-2119490234-40-XXXX
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Corr. 1C: H314 - Eye Dam. 1: H318 - Aquatic Chronic 3: H412
	EEC: C, R 22-34

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H et des phrases R: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. Consulter immédiatement le médecin car les brûlures non traitées dégénèrent en plaies difficiles à cicatriser.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler aussitôt un médecin.
Après ingestion	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit provoque des brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 4 / 14

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Vapeurs/gaz irritants.

Acide fluorhydrique (HF).

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement de protection complet.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection, lunettes de protection, vêtement de protection).

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les acides).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir le SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage en magasin seulement dans leurs emballages d'origine et bien fermés.

Prévoir un sol résistant aux acides.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des solutions alcaliques.

Ne pas stocker avec les produits alimentaires et les aliments pour animaux.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le SECTION 1.2

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 5 / 14

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)**

Conc. [%]	Substance
5 - <15	Hexafluorosilicate d'hydrogène CAS: 16961-83-4, EINECS/ELINCS: 241-034-8, EU-INDEX: 009-011-00-5 VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 2,5 mg/m ³ , TMP 32, FT 191
5 - <10	Acide sulfurique CAS: 7664-93-9, EINECS/ELINCS: 231-639-5, EU-INDEX: 016-020-00-8, ECB-Nr.: 01-2119458838-20-XXXX VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 0,05t mg/m ³ , FT (n°) 30 VLCT: Valeur limite court terme (15min): 3 mg/m ³
5 - <10	Chlorure d'hydrogène CAS: 7647-01-0, EINECS/ELINCS: 231-595-7, EU-INDEX: 017-002-01-X, ECB-Nr.: 01-2119484862-27-XXXX VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: FT(n°): 13 VLCT: Valeur limite court terme (15min): 5 ppm, 7,6 mg/m ³
1 - 5	2-Butoxyéthanol CAS: 111-76-2, EINECS/ELINCS: 203-905-0, EU-INDEX: 603-014-00-0, ECB-Nr.: 01-2119475108-36-XXXX VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 10 ppm, 49 mg/m ³ , TMP 84 FT 76 VLCT: Valeur limite court terme (15min): 50 ppm, 246 mg/m ³
1 - <10	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail) CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, ECB-Nr.: 01-2119450011-60-XXXX VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 50 ppm, 308 mg/m ³ , TMP 84

Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)

Conc. [%]	Substance / CE VALEURS LIMITES
5 - <15	Hexafluorosilicate d'hydrogène CAS: 16961-83-4, EINECS/ELINCS: 241-034-8, EU-INDEX: 009-011-00-5 8 heures: 2,5 mg/m ³
5 - <10	Acide sulfurique CAS: 7664-93-9, EINECS/ELINCS: 231-639-5, EU-INDEX: 016-020-00-8, ECB-Nr.: 01-2119458838-20-XXXX 8 heures: 0,05 mg/m ³
5 - <10	Chlorure d'hydrogène CAS: 7647-01-0, EINECS/ELINCS: 231-595-7, EU-INDEX: 017-002-01-X, ECB-Nr.: 01-2119484862-27-XXXX 8 heures: 5 ppm, 8 mg/m ³ Court terme (15 minutes): 10 ppm, 15 mg/m ³
1 - 5	2-Butoxyéthanol CAS: 111-76-2, EINECS/ELINCS: 203-905-0, EU-INDEX: 603-014-00-0, ECB-Nr.: 01-2119475108-36-XXXX 8 heures: 20 ppm, 98 mg/m ³ , H Court terme (15 minutes): 50 ppm, 246 mg/m ³
1 - <10	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail) CAS: 34590-94-8, EINECS/ELINCS: 252-104-2, ECB-Nr.: 01-2119450011-60-XXXX 8 heures: 50 ppm, 308 mg/m ³ , H

DNEL

Conc. [%]	Substance
1 - <2	Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, CAS: 85536-14-7 Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 12 mg/m ³ . Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 170 mg/kg bw/day. Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 12 mg/m ³ . Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 0,85 mg/kg bw/day. Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 85 mg/kg bw/day.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 6 / 14

	Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 3 mg/m ³ .
5 - <10	Chlorure d'hydrogène, CAS: 7647-01-0
	Industrie, inhalatoire, Effets locaux à court terme: 15 mg/m ³ .
	Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 8 mg/m ³ .
1 - <10	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
	Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 310 mg/m ³ .
	Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 65 mg/kg bw/day.
	Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 37,2 mg/m ³ .
	Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 1.67 mg/kg bw/day.
	Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 15 mg/kg bw/day.
1 - 5	2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
	Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à court terme: 663 mg/m ³ .
	Industrie, dermique, Effets systématiques à court terme: 89 mg/kg bw/d.
5 - <10	Acide sulfurique, CAS: 7664-93-9
	Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 0,05 mg/m ³ .
	Industrie, inhalatoire, Effets locaux à court terme: 0,1 mg/m ³ .
1 - <3	Alcool tridécylique éthoxylée., CAS: 69011-36-5
	Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 294 mg/m ³ .
	Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 2080 mg/kg bw/day.
	Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 25 mg/kg bw/day.
	Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 87 mg/m ³ .
	Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 1250 mg/kg bw/day.

PNEC

Conc. [%]	Substance
1 - <2	Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, CAS: 85536-14-7
	soildu sol, 35 mg/kg.
	sédiment (Eau de mer), 0,287 mg/kg.
	sédiment (eau douce), 0,287 mg/kg.
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 3,43 mg/l.
	Eau de mer, 0,0287 mg/l.
	Eau douce, 0,287 mg/l.
5 - <10	Chlorure d'hydrogène, CAS: 7647-01-0
	Eau douce, 0,036 mg/l.
	Eau de mer, 0,036 mg/l.
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 0,036 mg/l.
1 - <10	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
	sédiment (eau douce), 70,2 mg/kg.
	Eau douce, 19 mg/l.
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 4168 mg/l.
	sédiment (Eau de mer), 7,02 mg/kg.
	Eau de mer, 1,9 mg/l.
	soildu sol, 2,74 mg/kg.
1 - 5	2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
	soildu sol, 2,8 mg/kg.
	Eau de mer, 8,8 mg/l.
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 463 mg/l.
	sédiment, 8,14 mg/kg.
5 - <10	Acide sulfurique, CAS: 7664-93-9
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 8,8 mg/l.
	Eau de mer, 0,00025 mg/l.
	sédiment (eau douce), 0,002 mg/kg dw.
	sédiment (Eau de mer), 0,002 mg/kg dw.
	Eau douce, 0,0025 mg/l.
1 - <3	Alcool tridécylique éthoxylée., CAS: 69011-36-5

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 7 / 14

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1,4 mg/l.
sédiment (eau douce), 0,604 mg/kg.
sédiment (Eau de mer), 0,0604 mg/kg.
Eau de mer, 0,0074 mg/l.
Eau douce, 0,074 mg/l.
soildu sol, 0,1 mg/kg.

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Protection des yeux	Lunettes assurant une protection complète des yeux. Lunettes de protection.
Protection des mains	0,4mm Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection corporelle	Vêtement de protection résistant aux acides.
Divers	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.
Protection respiratoire	Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre à combinaison multiple ABEK.
Risques thermiques	aucun
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	jaunâtre
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	fortement acide
Valeur du pH [1%]	1,6
Point d'ébullition [°C]	>85
Point d' éclair [°C]	>61
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	non applicable
Limite inférieure d'explosion	non applicable
Limite supérieure d'explosion	non applicable
Propriétés comburantes	non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	non déterminé
Densité [g/ml]	1,2 (20 °C / 68,0 °F)
Densité de versement [kg/m³]	non applicable
Solubilité dans l'eau	miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	non déterminé
Viscosité	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air	non déterminé
Vitesse d'évaporation	non déterminé
Point de fusion [°C]	non déterminé
Auto-inflammation [°C]	non applicable
Temp. de décomposition [°C]	non applicable

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 8 / 14

9.2 Autres informations

aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des métaux communs en dégageant de l'hydrogène.

Réagit au contact des bases (lessives).

10.4 Conditions à éviter

Fort réchauffement.

10.5 Matières incompatibles

Alcaliques

Différents métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Fluorure d'hydrogène (HF).

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 9 / 14

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Produit
ATE-mix, inhalatoire, > 20 mg/l 4h.
ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg.
ATE-mix, oral, > 2000 mg/kg.

Conc. [%]	Substance
5 - <15	Hexafluorosilicate d'hydrogène, CAS: 16961-83-4
	LD50, oral, Rat: 125 mg/kg bw (IUCLID).
	LC50, inhalatoire, Rat: 1,11 mg/L (1h) (IUCLID).
1 - <2	Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, CAS: 85536-14-7
	LD50, oral, Rat: 1350 mg/kg.
5 - <10	Chlorure d'hydrogène, CAS: 7647-01-0
	LD50, dermique, Lapin: > 5010 mg/kg.
	LD50, oral, Lapin: 900 mg/kg.
	LC50, inhalatoire, Lapin: 4,2 - 4,7 mg/l 1h.
1 - <10	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
	LD50, dermique, Lapin: 13000 - 14000 mg/kg.
	LD50, oral, Rat: 5135 mg/kg.
	LC50, inhalatoire, Rat: > 500 mg/l (7 h).
1 - 5	2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
	LD50, oral, Rat: 1480 mg/kg.
	LD50, dermique, Lapin: 400 mg/kg.
	LC50, inhalatoire, Rat: 1 - 5 mg/l (4 h).
5 - <10	Acide sulfurique, CAS: 7664-93-9
	LD50, oral, Rat: 2140 mg/kg (OECD TG 401).
	LD50, inhalatoire, Rat: 0,375 mg/l (OECD TG 403 aerosols).
1 - <3	Alcool tridécylrique éthoxylée., CAS: 69011-36-5
	LD50, oral, Rat: > 2000 mg/kg.
	LD50, dermique, Lapin: > 2000 mg/kg.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire non déterminé

Corrosion cutanée/irritation cutanée non déterminé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée non déterminé

Mutagénèse non déterminé

Toxicité sur la reproduction non déterminé

Cancérogénèse non déterminé

Remarques générales

Données toxicologiques de produit complet ne sont pas disponibles.
Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.
La classification comme substance caustique (C,R 35 / Skin Corr. 1A - H314) est attribuée en raison du pH extrêmement élevé.

WAXOYL AG
4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 10 / 14

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Conc. [%]	Substance
5 - <15	Hexafluorosilicate d'hydrogène, CAS: 16961-83-4
	LC50, (48h), <i>Leuciscus idus</i> : 190 mg/L (IUCLID).
	EC0, (96h), <i>Scenedesmus quadricauda</i> (alga): 10 mg/L (IUCLID).
1 - <2	Acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4 en C10-13, CAS: 85536-14-7
	LC50, (96h), <i>Cyprinus carpio</i> : 1-10 mg/l.
	EC50, (48h), <i>Daphnia magna</i> : 1-10 mg/l.
	EC50, (72h), <i>Scenedesmus subspicatus</i> : 10-100 mg/l.
5 - <10	Chlorure d'hydrogène, CAS: 7647-01-0
	LC50, (96h), <i>Lepomis macrochirus</i> : 24,6 mg/l.
1 - <10	(2-Méthoxyméthylethoxy)propanol (Valeur limite indicative UE sur le lieu de travail), CAS: 34590-94-8
	LC50, (96h), <i>Pimephales promelas</i> : > 10000 mg/l.
	EC50, (48h), <i>Daphnia magna</i> : 1919 mg/l.
	EC50, (96h), <i>Selenastrum capricornutum</i> : > 969 mg/l.
1 - 5	2-Butoxyéthanol, CAS: 111-76-2
	LC50, (96h), <i>Oncorhynchus mykiss</i> : 1700 mg/l.
	EC50, (24h), <i>Daphnia magna</i> : 1800 mg/l.
	EC50, (72h), <i>Selenastrum capricornutum</i> : 911 mg/l.
5 - <10	Acide sulfurique, CAS: 7664-93-9
	LC50, (96h), <i>Lepomis macrochirus</i> : 16 - 28 mg/l.
	EC50, (48h), <i>Daphnia magna</i> : > 100 mg/l (OECD 202).
	IC50, (72h), <i>Desmodesmus subspicatus</i> : > 100 mg/l (OECD 201).
1 - <3	Alcool tridécylique éthoxylée., CAS: 69011-36-5
	LC50, (96h), <i>Leuciscus idus</i> : 1 - 10 mg/l.
	EC50, (48h), <i>Daphnia magna</i> : 1 - 10 mg/l.
	EC50, (72h), <i>Desmodesmus subspicatus</i> : 1 - 10 mg/l.

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	Avant introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.
Biodégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non à classer de PBT ou de VPVB sur la base de toutes les informations disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Effet nocif par modification du pH.

Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 11 / 14

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

Produit

Eliminer comme déchet dangereux.
Consulter le fabricant pour le recyclage.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 060106*

Emballage non nettoyé

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 150110*

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID UN 1760 Liquide corrosif, n.s.a. (Acide sulfurique, Hexafluorosilicate d'hydrogène) 8 II

- Code de classification C9

- Etiquettes de danger



- ADR LQ 1 I

- ADR 1.1.3.6 (8.6) Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 2 (E)

Transport fluvial (ADN) UN 1760 Liquide corrosif, n.s.a. (Acide sulfurique, Hexafluorosilicate d'hydrogène) 8 II

- Code de classification C9

- Etiquettes de danger



Transport maritime selon IMDG UN 1760 Corrosive liquid, n.o.s. (Sulfuric acid, hexafluorosilicic acid) 8 II

- EMS F-A, S-B

- Etiquettes de danger



- IMDG LQ 1 I

Transport aérien selon IATA UN 1760 Corrosive liquid, n.o.s. (Sulfuric acid, hexafluorosilicic acid) 8 II

- Etiquettes de danger

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

14.4 Groupe d'emballage

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

14.5 Dangers pour l'environnement

Conformément à la désignation d'expédition NU, voir SECTION 14.2

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 12 / 14

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux section 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non déterminé

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

PRESCRIPTIONS DE CEE	1967/548 (1999/45); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/CEE(2008/47/CE); 453/2010/CE
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT	ADR (2015); IMDG-Code (2015, 37. Amdt.); IATA-DGR (2015)
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2012.
- Observer les restrictions d'emploi	Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.
- VOC (1999/13/CE)	11 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

SECTION 16: Autres informations**16.1 Phrases-R (SECTION 3)**

R 34: Provoque des brûlures.
 R 35: Provoque de graves brûlures.
 R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
 R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion.
 R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
 R 22: Nocif en cas d'ingestion.
 R 38: Irritant pour la peau.
 R 41: Risque de lésions oculaires graves.

16.2 Mentions de danger (SECTION 3)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 13 / 14

16.3 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
 CAS = Numéro du Chemical Abstract Service
 CLP = Classification, Labelling and Packaging[Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) no 1272/2008]
 DMEL = Derived Minimum Effect Level
 DNEL = Derived No Effect Level [Dose dérivée sans effet]
 EC50 = Median effective concentration
 ECB = European Chemicals Bureau
 EEC = European Economic Community[Espace économique européen (UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)]
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances [Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire]
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances [Liste européenne des substances chimiques notifiées]
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals [Système général harmonisé]
 IATA = International Air Transport Association [Association internationale du transport aérien]
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
 IC50 = Inhibition concentration, 50%
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods [Code maritime international des marchandises dangereuses]
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
 LC50 = Lethal concentration, 50% [Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)]
 LD50 = Median lethal dose [Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)]
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance [Persistant, bioaccumulable et toxique]
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration [Concentration(s) prédite(s) sans effet]
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]
 TLV@/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
 VOC = Volatile Organic Compounds
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative [très persistant et très bioaccumulable]

16.4 Autres informations**Méthode de classification**

Skin Corr. 1A: H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. (Méthode de calcul)
 Met. Corr. 1: H290 Peut être corrosif pour les métaux. (D'après les données d'essais)
 Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves. (Méthode de calcul)

WAXOYL AG

4015 Basel

Date d'émission 23.04.2015, Révision 23.04.2015

Version 04. Remplace la version : 03

Page 14 / 14

Positions modifiées

SECTION 2 ajouté: P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

SECTION 2 ajouté: P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion / récipient en [x] avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

SECTION 2 ajouté: P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

SECTION 2 ajouté: P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

SECTION 2 ajouté: P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher.

SECTION 2 ajouté: P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

SECTION 2 ajouté: P260 Ne pas respirer les vapeurs / aérosols.

SECTION 2 ajouté: P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

SECTION 2 ajouté: Eye Dam. 1

SECTION 4 ajouté: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

SECTION 5 ajouté: Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

SECTION 5 ajouté: Acide fluorhydrique (HF).

SECTION 11 ajouté: La classification comme substance caustique (C,R 35 / Skin Corr. 1A - H314) est attribuée en raison du pH extrêmement élevé.

Copyright: Chemiebüro®

